

La Direction de Roda SpA., consciente de l'évolution des normes en matière de systèmes de gestion et des demandes venant des Clients, conjointement à la considération selon laquelle le contexte environnemental ne peut plus être jugé comme un simple espace de réception passif, mais au contraire comme un bien à valoriser et protéger avec l'ouvrage à réaliser dans le contexte dans lequel celui-ci s'insère, a décidé de proposer et mettre en place un modèle de compétition basé sur les niveaux de qualité et efficacité les plus élevés, en mettant au point un **système de gestion** en conformité avec les normes *UNI EN ISO 9001:2015*, *UNI EN ISO 14001:2015*, *ISO 45001:2018*, *UNI CEI EN ISO 50001:2011*, *SA8000:2014*, *UNI ISO 37001:2016*, *ISO/IEC 27001:2022* et *UNI ISO 55001:2015* afin d'assurer de manière continue la **conformité** et la **qualité** de ses activités à l'égard des exigences du client, à la législation en vigueur et aux normes de référence dans le domaine, en garantissant les standards les plus élevés en termes de **sécurité des informations**, en accordant la plus grande attention à la **protection de l'environnement**, de la **santé**, de la **sécurité** et des **droits** des travailleurs en permettant un développement positif constant de l'entreprise dans la pleine conviction que la **lutte à la corruption** représente pour toute initiative de l'entreprise un prérequis pour opérer dans un marché équitable et transparent.

Le cadre de référence pour fixer les objectifs est représenté par :

- La **protection** de l'intégrité physique et morale de tous les salariés et les collaborateurs ;
- La **satisfaction** de ses Clients et la qualité des services fournis lors de la réalisation des ouvrages ;
- La **protection** de l'environnement, la **prévention** de la pollution et la **sauvegarde** des ressources ;
- Le respect rigoureux **des obligations de conformité législative et volontaire** ;
- La **diligence et l'exactitude** dans la gestion et l'exécution des contrats acquis avec une garantie pour la **sécurité du patrimoine d'informations propre et des Clients** ;
- Une **approche ferme et de prohibition absolue** à l'égard de toute forme de **corruption** ;
- L'adéquation constante des fournisseurs et des sous-traitants relativement aux aspects techniques et professionnel, de qualité, environnement, énergie, sécurité et responsabilité sociale, et en l'absence d'une implication dans un cas de corruption ;
- Prévenir les accidents, incidents et maladies professionnelles par l'évaluation et le contrôle du risque adaptés et une activité de **formation et information continue** ;
- Garantir des lieux de travail **salubres et surs** ;
- Le respect du principe **d'égalité des chances et le rejet de toute forme de discrimination** à cause de l'ethnie, du sexe, de la langue, religion, etc... ;
- La **responsabilité** vers la collectivité lors de la réalisation des activités dans le respect de l'environnement, des communautés locales et des législations en vigueur ;
- La promotion d'une réduction des consommations énergétiques systématique et constante
- L'implication **maximale des fournisseurs et collaborateurs** engagés et conscients de la politique de l'entreprise ;
- La **minimisation** de la production des déchets en optimisant le recyclage et la récupération et leur **bonne gestion** ;
- La bonne **gestion des actifs de l'entreprise et en particulier de la flotte des véhicules et équipements, afin de minimiser leur impact sur l'environnement** ;
- L'amélioration **continue** des systèmes de gestion ;
- Le respect absolu des contrats de travail pour tout le personnel ;
- L'attention et le suivi afin que les prérequis du standard *SA8000®* soient correctement compris par la chaîne d'approvisionnement ;
- Engagement à : valoriser la **transparence** de l'activité et de l'organisation, augmenter la capacité de découvrir les cas de corruption **en garantissant l'anonymat** et la protection du salarié réalisant ces signalements ;
- Les prérequis de **confidentialité, intégrité et disponibilité des informations** ;
- L'importance d'une gestion correcte et efficace de tous les **biens corporels et incorporels**.

L'entreprise Roda SpA se fonde depuis toujours sur les principes d'**honnêteté, protection, transparence et confidentialité**, ainsi que sur le respect de la protection de l'individu et du milieu dans lequel celui-ci intervient. Le professionnalisme élevé de tous les acteurs impliqués s'inspire de la conviction selon laquelle toute activité, bien qu'elle fasse parfois l'objet de critiques de la part de l'opinion publique et des médias, se réalise **en faveur de la collectivité**. Tout le personnel, en commençant par la Direction, s'engage dans le but d'optimiser la communication à l'égard de toutes les parties intéressées afin de favoriser une insertion efficace de l'entreprise dans le contexte social et faire en sorte que des **relations constructives continuent**.

La formation sur le terrain et la sensibilisation des salariés représentent des principes incontournables pour notre entreprise, qui a pour but de fournir les formations théoriques et sur place nécessaires pour permettre aux salariés de travailler en sécurité, dans le respect de la réglementation environnementale et en conformité avec les spécifications techniques établies afin d'assurer les niveaux de qualité les plus élevés.

De plus, par le suivi et l'analyse de la satisfaction des parties concernées et du système, à travers la poursuite des objectifs de l'entreprise, par la sensibilisation de ses fournisseurs et le travail en groupe, l'entreprise Roda SpA juge pouvoir offrir des services hautement qualifiés et compétitifs et pouvoir jouer un rôle de protagoniste dans le cadre de la réalisation de lignes de transport d'électricité dans le respect des normes, lois, règlements, en contribuant au bien-être environnemental et à la poursuite du développement durable dans les milieux dans lesquels l'entreprise opère.

La Direction assure son effort maximal afin que la Politique de l'entreprise expliquée dans ce document soit partagée et correctement mise en œuvre et s'engage à répéter son analyse périodiquement par la vérification de ses systèmes de gestion.

La Direction